



L'entreprise soussignée,

SOCIETE : **LAMBERT Menuiserie**
10130 SAINT-PHAL

Attestation n° 038D Prolongation 3 mois

émise le : 26 octobre 2017

valable jusqu'au : 26 janvier 2018

selon le dossier technique n° FPF/060-2

signataire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

□ **Qualité technique :**

- Avoir obtenu un Avis de Conformité de **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA ;
- Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme labellisée et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

□ **Qualité environnementale :** met en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l'

ADEME

- Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
- Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
- Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
- Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).



□ **Qualité sociétale :**

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l'**OPPBTP** La prévention BTP une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculo-squelettiques ; exposition aux poussières de bois ; sécurité des machines ; exposition au bruit ; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

□ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

Pour sa gamme :

"CONFORT 68/78 mm" : Fenêtres et portes fenêtres bois			
Ouverture : à la française	Appui bois	Jeu de 12mm	
Essences : MOABI et CHENE purgées d'aubier PIN SYLVESTRE avec traitement CTB P+	Avec panneau de soubassement ou entièrement vitré		
	CONFORT 68mm	CONFORT 78mm	
Epaisseur de bois d'ouvrant	68mm	78mm	
Epaisseur de bois de dormant	68mm	78mm	
Plage d'épaisseur du vitrage	Jusqu'à 36mm	Jusqu'à 46mm	
Nombre de vantaux	1	2	3
Hauteur hors-tout maxi	2,28 m	2,28 m	2,28 m
Largeur hors-tout maxi	0,90 m	1,70 m	2,46 m

Le dossier technique n° FPF/060 présente les 2 épaisseurs possibles de 68mm et 78mm. Aucun essai de type AEVM et acoustique n'a été réalisé pour le 78mm, cependant, suivant le descriptif fourni par le fabricant (voir dossier technique), les performances des essais de type obtenues sur la gamme 68mm peuvent être extrapolées à la gamme 78mm qui présente une conception au moins équivalente sous réserve d'utiliser des vitrages aux performances équivalentes ou supérieures.

Normes de référence	Evaluation	Conf.
NF P 23-305 : spécifications techniques des fenêtres, portes fenêtres et châssis fixes en bois.	Examen sur plans et descriptifs	OUI
NF EN 13307-1 et XP CEN/TS 13307-2 : ébauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	Chêne : certificat CTB-LCA Pin sylvestre : examen de la déclaration et contrat 591E7516540 de l'institut IFT Rosenheim du fournisseur Münchinger Holz GmbH.	OUI
XP P 20-650 parties 1 et 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier	Examen sur plans et descriptifs	OUI
FD P 20-651 : Durabilité des éléments et ouvrages en bois	Examen sur plans et descriptifs. Pin sylvestre : vérification de l'efficacité du traitement de préservation de surface vérifié par essai (rapport FCBA n°402/13/1083E/ab) pour classe d'emploi 3a	OUI
NF DTU 36.5 parties 1, 2 et 3 – Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures	Exigences minimales respectées par essais	OUI

Performances selon NF EN 14351-1 + A1		
Classement AEV	A*4 E*7B V*C2	
Résistance mécanique	Classe 2	
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	Satisfaisant à 350N	
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	Satisfaisant	
Performances acoustiques $R_{A, tr}$	Porte-fenêtre 2 vantaux 2,18m x 1,48m, confort 68mm, double joint, sans soubassement, appui bois	
	27 dB (valeur tabulée)	<i>vitrage 4/16argon/4Fe</i>
	31 dB	<i>vitrage 4/14argon/6Fe</i>
	36 dB	<i>vitrage 44.2ac/16argon/6Fe</i>
	38 dB	<i>vitrage 64.2ac/12argon/44.2Fe</i>
Type	Fenêtre 2 vantaux 1,48m x 1,48m (HxL)	Porte-Fenêtre 2 vantaux 2,18m x 1,45m (HxL)
Performances thermiques U_w	$U_w = 1,6 W/(m^2.K)$ <i>68mm, $U_g=1,1$ et $1,2W/(m^2.K)$, intercalaire TGI ou swisspacerV, $\lambda=0,18W/(m.K)$, appui bois</i>	$U_w = 1,6 W/(m^2.K)$ <i>68mm, $U_g=1,1$ et $1,2W/(m^2.K)$, intercalaire TGI ou swisspacerV, $\lambda=0,18W/(m.K)$, appui bois et soubassement isolant</i>
	$U_w = 1,7 W/(m^2.K)$ <i>68mm, $U_g=1,3W/(m^2.K)$, intercalaire TGI ou swisspacerV, $\lambda=0,18W/(m.K)$, appui bois</i>	$U_w = 1,7 W/(m^2.K)$ <i>68mm, $U_g=1,3W/(m^2.K)$, intercalaire TGI ou swisspacerV, $\lambda=0,18W/(m.K)$, appui bois et soubassement isolant</i>

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **26 octobre 2013** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site www.menuiseries21.com et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise
signataire



7/9 rue La Pérouse
75784 PARIS cedex 16
tél. 33 (0)1 40 69 57 40
fax. 33 (0)1 40 69 57 41